

"La bonne apparence est constituée par plusieurs éléments. Le premier est de nature purement physique, non pas que le voyageur doive porter des vêtements de coupe spéciale, mais il est indispensable qu'il se distingue par un aspect net et cossu, et qu'il porte sur son visage, l'évidence d'un caractère heureux. Un homme de bonne taille est préférable. Je ne veux pas dire par là que les hommes petits ne puissent réussir. Je connais beaucoup d'hommes petits qui ont eu de brillants succès, mais en général, toutes proportions gardées, je crois que les hommes de haute taille trouvent les difficultés plus menues.

"Plus essentielle d'ailleurs, que le physique, est la façon de s'habiller; les deux vont de pair au demeurant. L'homme qui vient à moi d'une façon aiée, gracieuse et correcte et s'exprime dans un langage facile aura toujours ma considération.

"Le voyageur d'autrefois qui prenait des allures sans façons, et frappait familièrement ses clients sur l'épaule n'est plus de mode à présent. Ce n'est plus le genre qu'il nous faut, pas plus que ne l'est celui qui affecte une morgue et un toupet dont l'effet est déplorable.

"Le véritable maintien d'un bon voyageur doit être une audace déferente, si l'on eut employer une telle expression, une sorte de respect soutenu par de la fermeté et de l'assurance. Et c'est précisément là qu'il devient nécessaire de savoir juger la nature humaine pour composer son attitude selon les personnes et les circonstances. Savoir aborder les gens et entrer en relations avec eux est chose très importante pour un voyageur, ce n'est pas la seule, mais c'est un premier appoint qui simplifie joliment le reste du travail.

"Au cours d'une tournée, un voyageur s'adressera à 13 clients différents et chacun d'eux possèdera une nature ne ressemblant en rien à celle du précédent, il s'ensuit que pour chaque personne visitée il sera utile d'employer une façon spéciale.

"Par exemple, certains marchands ont besoin d'être très sollicités, le voyageur qui se présente doit appeler, avec persistance, leur attention sur tel ou tel article et leur en conseiller vivement l'achat, s'il n'agit pas ainsi il n'emportera pas de commande; c'est qu'il a affaire à un homme qui veut être guidé et conseillé. Par contre, il peut se trouver que le même jour, le même voyageur s'adresse à un détaillant qui se trouvera offusqué d'une sollicitation pressante et répondra peut-être qu'il connaît ses affaires et n'a nul besoin de l'aide des autres. La méthode efficace dans le premier cas serait déplorable dans le second.

"Le voyageur doit avant tout être perspicace et deviner la nature des gens auxquels il rend visite et lorsque l'engage quel'un, disait le manager qui nous donnait les impressions ci-dessus, je l'observe avec attention pour avoir une idée de son discernement à juger les gens."

LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES.

Les Marchands de Nouveautés ont tenu leur assemblée régulière mensuelle le 13 mars courant, dans la soirée, sous la présidence de M. J.-O. Gareau. Étaient présents: MM. O. Lemire, L.-P. Dion, Eugène Viau, A. Rouleau, L.-P. Bédard, Z. Arcand, T. Oakes, M. Lamy, L.-M. Cornelier, M. Cardin, L.-O. Martineau, Vallières, Desjardins, etc.

On a complètement à cette réunion, l'organisation du banquet annuel des Marchands de Nouveautés qui aura lieu jeudi prochain, 21 mars, au Club Canadien.

Les membres de l'Association présents à l'assemblée, se sont occupés des nombreuses plaintes formulées par les Marchands de Nouveautés au sujet des ventes faites directement aux consommateurs par certains fabricants et marchands en gros. Cette pratique se rencontre surtout à cette époque de l'année, au moment de l'ouverture de la nouvelle saison de modes.

Il a été décidé qu'une lettre serait adressée aux fabricants et marchands en gros pour les prier de cesser cette manière de faire qui détruit l'équilibre du commerce régulier.

Les marchands de St-Henri et d'Hochelega se plaignent vivement de ce que les employés de certaines usines s'approvisionnent en grosses quantités de marchandises pour leurs besoins personnels et pour ceux de leurs parents et amis. Il y a là, une atteinte directe aux marchands détaillants des dites localités contre laquelle il convient de réagir; c'est ce que M. J.-O. Gareau exprime en invitant tous les marchands de nouveautés à faire partie de l'Association dont l'action est seule capable d'enrayer un pareil abus.

Après ces discussions, rapport est lu de la délégation à Québec, de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada pour entretien avec le Premier-Ministre au sujet de la réglementation des heures de travail des femmes et enfants dans les magasins.

Enfin, pour terminer, M. J.-O. Gareau rappelle le succès de la Convention et remercie le "Prix Courant" et "Tissus et Nouveautés" de l'invitation qu'ils avaient faite à nombre de membres de l'Association, d'assister au magnifique banquet dont tous ont encore le joyeux souvenir à la mémoire.

LA SITUATION COMMERCIALE AU CANADA EN FÉVRIER

La liste des prix de vente en gros établie par le Département du Travail indique pour février un niveau encore plus élevé que pour janvier, bien qu'en ce dernier mois on ait vu les prix les plus élevés depuis 1882-4 et peut-être même depuis 1873. Pendant le mois de février, le chiffre indicateur a passé de 131.4 à 134.3, nombres représentant les pourcentages du niveau moyen des prix pendant la dernière décade du siècle dernier. Le mouvement à la hausse est largement dû à des avances sur les grains, les animaux, les viandes, les produits de l'industrie laitière et les pommes de terre. Les prix de vente au détail ont aussi avancé, spécialement ceux des produits alimentaires dérivés des lignes mentionnées ci-dessus.

Les grèves en février

Dans l'ensemble la situation en ce qui concerne les grèves continue à être favorable, d'après les derniers rapports du Département du Travail. Quelques différends importants se sont élevés entre patrons et ouvriers; celui ayant le plus affecté les employés est la grève des ouvriers travaillant à la confection des manteaux et des vêtements, à l'emploi de la compagnie T. Eaton, Toronto et Montréal. Environ 600 employés ont été affectés par cette grève. Il y a eu en tout douze grèves pendant le mois de février, concernant 50 firmes et 1,200 employés. La perte de temps qui en est résultée est approximativement de 10,000 journées de travail, tandis que la perte de temps due à la même cause a été de 12,000 jours en janvier dernier et de plus de 32,000 jours en février 1911. A la fin du mois il y avait encore huit grèves non réglées.

Accidents industriels

D'après la liste des accidents industriels établie par le Département du Travail, 61 personnes ont été tuées et 178 blessées en février 1912. En janvier, ces nombres étaient de 86 personnes tuées et 214 blessées, et en février 1911, de 93 personnes tuées et 197 blessées.

Le désastre le plus sérieux du mois dernier est l'explosion prématurée de dynamite, près de Fort Frances, Ont., sur la ligne en construction du chemin de Fer du Nord Canadien; 13 ouvriers ont été tués et 6 grièvement blessés.